Office fédéral de l'énergie OFEN

Fiche d'information: marché suisse de l'éclairage 2015

5 décembre 2016

L'Association Suisse pour l'éclairage (SLG) a réalisé une analyse du marché suisse de l'éclairage sur mandat de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) intitulée «Pour une Suisse bien illuminée: Le marché suisse de l'éclairage – Analyse 2015 de l'Association Suisse pour l'éclairage (SLG) sur mandat de l'Office fédéral de l'énergie, 1^{er} octobre 2016» (en allemand). La présente fiche d'information résume les principales conclusions de cette analyse.

1. Volume de marché

L'analyse repose sur les données de 170 acteurs du marché (61 fabricants, 92 grossistes, 17 détaillants) qui représentent plus de 90% du marché suisse de l'éclairage.

- DETAILLANTS: les détaillants (p. ex. Migros, Ikea et Jumbo) fournissent aux consommateurs privés des ampoules de rechange et des luminaires simples destinés à l'usage domestique.
- GROSSISTES: les grossistes du domaine électrique fournissent en premier lieu les commerces spécialisés et les entreprises d'installation. Les importateurs de luminaires font également partie de cette catégorie.
- FABRICANTS: les fabricants de luminaires produisent et vendent des luminaires. Leurs clients sont les maîtres d'ouvrage et les magasins d'articles électriques.

En 2015, le chiffre d'affaires de ces acteurs s'est élevé à environ 854 millions de francs (ampoules: 106 millions + luminaires: 748 millions) pour la vente de 39,2 millions d'ampoules et de luminaires (31,1 millions et 8,1 millions de pièces). Voir les figures 1 et 2.

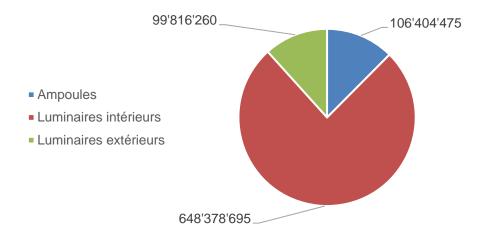


Figure 1: Chiffre d'affaires ampoules et luminaires en 2015 en CHF (total: 854'599'430 francs)



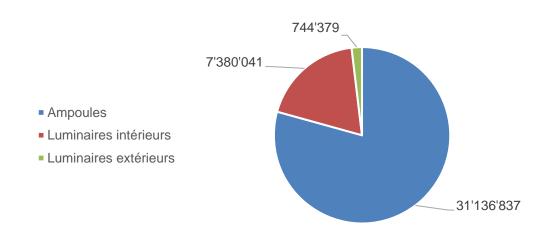


Figure 2: Ventes d'ampoules et de luminaires 2015 (total: 39'261'257 pièces)

Les fabricants occupent la plus grande part de marché (59% du chiffre d'affaires et 52% du nombre de pièces), suivis des détaillants (22% du chiffre d'affaires et 29% du nombre de pièces), dont les consommateurs privés sont les clients types. Voir les figures 3 et 4.

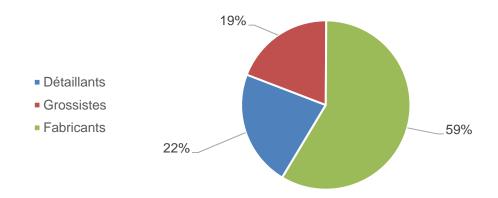


Figure 3: Part de marché en termes de chiffre d'affaires

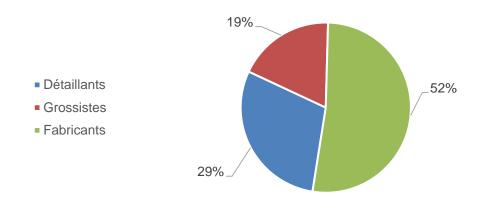


Figure 4: Parts de marché en termes de pièces vendues



2. Ampoules

Quelque 31,1 millions d'ampoules ont été vendues en 2015. Voir la figure 5.

- Les ampoules halogènes (radiateurs thermiques) représentaient à nouveau la plus grande partie des ventes. Elles ne font pas partie des produits économes en énergie (classe d'efficacité énergétique D). La part de marché s'est réduite de 55% (2014) à 48%, soit encore environ 15 millions de pièces vendues (-28%). D'une part, ce recul est imputable à l'augmentation des ventes de luminaires avec ampoules déjà intégrées. D'autre part, les ampoules halogènes sont progressivement remplacées par les ampoules LED.
- Les lampes à décharge basse pression («tubes néon») occupaient la deuxième place dans les ventes (24%, soit 7,4 millions de pièces). Elles font partie des sources lumineuses énergétiquement efficaces (classe d'efficacité énergétique A) et sont largement utilisées, principalement dans le domaine professionnel qui nécessite au quotidien un nombre élevé d'heures d'éclairage: en Suisse, 70 à 80% de l'éclairage est fourni par ce type de lampe.
- Les ampoules LED (classe d'efficacité énergétique A+, A++) possédaient 19% (+8%) de part de marché déjà en 2015. Cette forte augmentation peut s'expliquer par l'offre toujours plus vaste d'ampoules LED et par la forte baisse des prix: en 2015, le prix moyen d'une lampe LED Retrofit compacte était déjà nettement inférieur à 10 francs. Sa durée de vie élevée, sa faible consommation d'électricité et également l'interdiction de certaines ampoules halogènes depuis septembre 2016 feront encore augmenter la part des ampoules LED dans le futur.
- Les ampoules économiques classiques (classe d'efficacité énergétique A) ne détenaient plus que 3% de part de marché en 2015 (1 million de pièces), ce qui correspond presque à une réduction de moitié des ventes de l'année précédente (1,96 million de pièces).

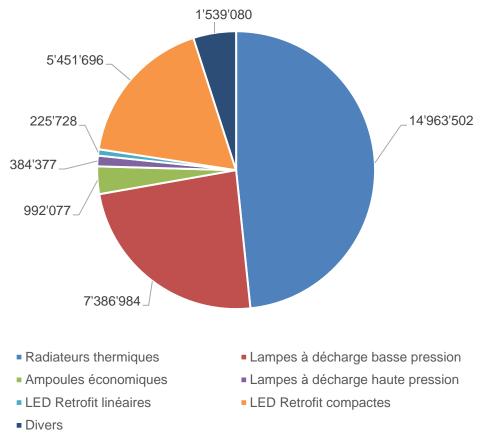


Figure 5: Nombre d'ampoules vendues (total: 31'136'837 pièces)



3. Luminaires pour usage intérieur

Les propriétés spécifiques de la LED rendent son utilisation efficace pour certains types de luminaires, en particulier ceux qui affichent en 2015 déjà une part élevée de LED, comme les downlights, les projecteurs et les luminaires encastrables.

Les plafonniers encastrables et les luminaires suspendus restent équipés principalement par des lampes fluorescentes (tubes néon) énergétiquement efficaces. A l'heure actuelle, ils sont à peu près aussi efficaces qu'un système LED comparable. C'est la raison pour laquelle le surcoût de la LED ne se justifie pas toujours et de nombreux maîtres d'ouvrage optent pour la solution traditionnelle moins onéreuse.

Les luminaires sur pied ou de bureau sont utilisés surtout à titre occasionnel par des consommateurs privés qui sont rarement prêts à payer le prix d'une solution LED. Par ailleurs, les luminaires avec socle (par ex. E24, GU 10) et sans ampoule intégrée ne figurent pas dans la part LED, même si une ampoule LED a été utilisée lors de la première installation des lampes.

La part des systèmes LED par rapport à l'ensemble des types de luminaires se situe à 50% environ (cf. figure 6). De nombreux luminaires vendus au détail pour un usage domestique sont encore munis de douilles dans lesquelles l'utilisateur privé hésite à visser des ampoules LED. Quant aux luminaires professionnels, ils sont pour la plupart déjà équipés de LED intégrées. Ces luminaires modernes ont un rendement lumineux de plus de 100 lumens/watt et surpassent tous les systèmes traditionnels en termes d'efficacité. Toutefois, ils ont un coût plus élevé à l'achat et leur période d'amortissement est par conséquent plus longue.

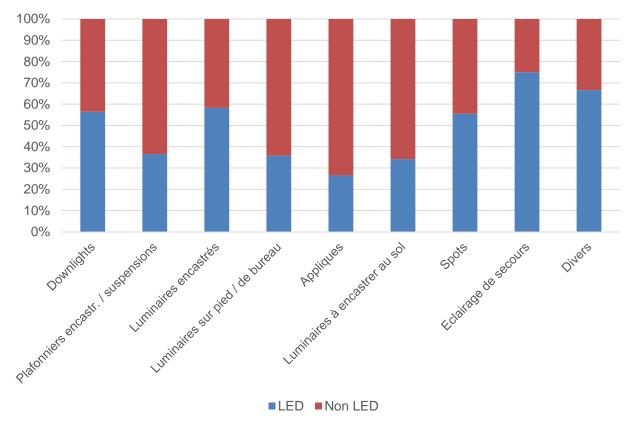


Figure 6: Part de la LED dans l'éclairage intérieur par type de luminaire



4. Luminaires pour usage extérieur

En ce qui concerne les luminaires extérieurs utilisés dans le cadre privé pour l'éclairage décoratif du jardin et de l'entrée (éclairage d'ambiance), le passage aux LED s'est fait l'année dernière. Alors qu'en 2014 la part des systèmes économiques LED vendus n'était que de 23%, près de 70% de tous les éclairages d'ambiance vendus en 2015 étaient équipés de LED. Une évolution analogue a été observée pour les projecteurs: seul un exemplaire vendu sur quatre utilisait encore une autre technologie que la LED.

Dans le domaine de l'éclairage public (lampadaires de rues, éclairage des allées et des places de parc), la LED s'est imposée définitivement avec une part de marché de 86%. Les nouvelles installations sont quasiment toutes réalisées avec cette nouvelle technologie.

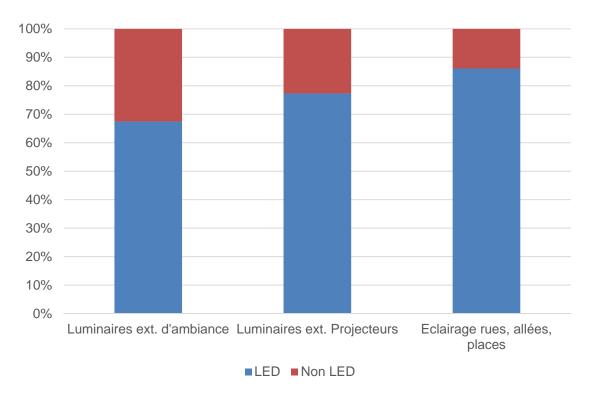


Figure 7: Part de la LED dans l'éclairage extérieur par type de luminaire



5. Typologie des ampoules

	Classe d'efficacité énergé- tique ty- pique	Durée de vie moyenne en heures
Radiateurs thermiques (ampoules halogènes)	D	2000 - 4000
Lampes à décharge basse pression (tubes néon et ampoules économiques)	A	15 000 – 20 000
Lampes à décharge haute pression (vapeur de sodium et halogénures métalliques)	А	12 000 – 30 000
LED Retrofit (linéaires et compactes)	A+ / A++	10 000 – 30 000